

Associations et collectifs :
LED'A, LAIA, UNIE, FELICIA,
EELM, CISE, Liberté Education

Paris, le 1^{er} mars 2021

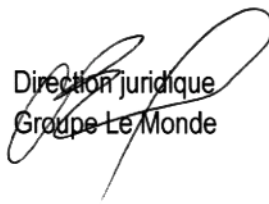
Par lettre recommandée avec accusé de réception

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier daté du 24 février 2021, par lequel vous demandez l'insertion d'un droit de réponse au nom d'un groupement d'associations et collectifs, suite à la publication d'un article intitulé « *Retirer son enfant de l'école et de la société est une forme de séparatisme* » sur le site internet www.lemonde.fr.

Cette nouvelle demande ne nous semble pas répondre aux prescriptions des dispositions légales et réglementaires applicables en vigueur. Dès lors, ce droit de réponse ne pourra pas être publié.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Direction juridique
Groupe Le Monde

SOCIETE EDITRICE DU MONDE

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 124 610 348,70€
67/69 AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE - 75013 PARIS - RCS PARIS 433 891 850